

**SEMINAIRE SOUS- REGIONAL SUR LA FORMATION ET LE CONSEIL POUR LA
PROMOTION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES RURALES**

*La formation de masse face aux enjeux de développement
des exploitations familiales rurales ouest- africaines*

Pierre DEBOUVRY

« Nous disons et réaffirmons que l'Afrique est malade de sa jeunesse....Nous ne voulons plus de déclarations et d'énormes plans d'actions , mais plutôt des mesures politiques structurées et opérationnelles adoptées par les Etats en vue d'améliorer effectivement les conditions de vie de la jeunesse africaine. Si les politiques ne s'occupent pas de la jeunesse, le vent du changement, en contexte démocratique, conduira la jeunesse à s'occuper des politiques afin que les engagements aient un sens ».

Marie TAMAFO N'KOM

Porte-parole de la jeunesse africaine au 23e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique et de France à Bamako le 3 décembre 2005.

Rappel des objectifs de la communication

« Il s'agit pour l'expert de présenter le thème en faisant le point sur :

L'analyse de la situation actuelle

Les éléments de justification de la formation de masse en tant que réponse

Les initiatives capitalisées, en cours et en perspective

La communication abordera les questions prioritaires suivantes :

•L'articulation et la complémentarité des ressources déjà mobilisées dans le développement : conseil – recherche – éducation – formation professionnelle – systèmes d'information.

•Le traitement des questions d'équité, d'efficacité et d'efficience.

•La mise en évidence des principaux freins (D'ordre institutionnel, ou liés aux procédures habituelles d'allocation de ressources financières, etc.).

•Processus de définition, de décision et de mise en œuvre dans un contexte de décentralisation irréversible (compétence transférée).

•Comment surmonter la difficulté à mesurer concrètement l'impact économique de la formation, pour élaborer un argumentaire économique. (Difficulté à isoler dans l'évolution économique du secteur agricole, au niveau macro et micro, la part qui lui est imputable, au regard des autres leviers du développement économique et social) ».

Sommaire

1) RAPPEL DE QUELQUES CONCEPTS DE BASE -----	4
1.1 Unité paysanne et exploitation agricole -----	4
1.2 Développement agricole -----	4
1.3 Développement agricole et développement rural-----	5
2) POURQUOI UNE « FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DE MASSE » -----	5
2.1 ARGUMENTAIRE GENERAL-----	5
21.1 La démographie-----	6
21.2 L'urbanisation et la bidonvillisation-----	6
21.3 La mondialisation-----	7
21.4 Les changements climatiques-----	7
21.5 La fin des énergies à bon marché-----	9
21.6 La révolution informationnelle -----	10
2.2 ARGUMENTAIRE SPECIFIQUE-----	11
22.1 Au niveau de l'Etat-nation-----	11
221.1 <i>Veiller à ce que le secteur rural assume ses fonctions</i> -----	11
221.2 <i>Veiller au développement du capital humain</i> -----	13
22.2 Au niveau des entités déconcentrées et décentralisées-----	14
22.3 Au niveau de la profession agricole-----	15
223.1 <i>Au niveau des exploitants agricoles</i> -----	15
223.2 <i>Au niveau des organisations professionnelles</i> -----	15
22.4 Au niveau des employeurs de personnel « <i>diplômé d'agriculture</i> »-----	17
22.5 Au niveau des offreurs de formation agricole et rurale -----	17
22.6 Au niveau des appuis extérieurs-----	18
3) BILAN - DIAGNOSTIC DE LA « FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DE MASSE » -----	19
3.1 GENESE ET SITUATION ACTUELLE -----	19
31.1 Un vieux rêve récurrent ! -----	19
31.2 Poursuite du vieux rêve velléitaire ou début de concrétisation ?-----	20
3.2 LES DIFFICULTES RENCONTREES-----	23
32.1 Les phénomènes de résistance au changement-----	23
32.2 Les obstacles institutionnels-----	23
32.3 Les questions de fond soulevées par la démarche-----	25
32.4 La pénétration insuffisante des sphères de décision-----	26
4) BILAN ET LEÇONS POUR LE FUTUR -----	27

1) RAPPEL DE QUELQUES CONCEPTS DE BASE

Avant d'aborder le sujet demandé, il me paraît nécessaire de bien préciser ma perception d'un certain nombre de concepts usuels du développement rural car elle sous-tend l'ensemble des analyses et propositions qui seront présentées.

1.1 UNITE PAYSANNE ET EXPLOITATION AGRICOLE

« *Unité paysanne* » et « *exploitation agricole* » correspondent à des entités de production relevant du secteur agricole¹ fondées sur une **combinaison** « *Terre, travail, capital et, éventuellement, eau* » pour répondre, en tout ou en partie, aux besoins vitaux de leurs membres.

De multiples écrits existent pour tenter de les définir ; les uns établissent une forte distinction, les autres récusent toute différence. Pour ma part, je retiens que dans la France des années 50, les jeunes ruraux ne voulaient plus être *paysans*, **état** qu'ils jugeaient dévalorisant, mais souhaitaient exercer le **métier** *d'exploitant agricole*².

- i. **L'unité paysanne** se caractérise par le poids de la tradition : importance structurelle de la famille nucléaire et du lignage, combinaison « *Terre, travail, capital, éventuellement eau* » héritée du passé et privilégiant l'autoconsommation tout en entretenant des relations avec l'économie marchande, **processus de dévolution** pour accéder au poste de gestionnaire de l'unité.
- ii. **L'exploitation agricole** peut se définir comme une unité de production totalement intégrée dans l'économie marchande dont la combinaison « *Terre, travail, capital, éventuellement eau* » est déterminée en fonction de ce marché et des contraintes agro-climatiques. Comme n'importe quelle entreprise, ces unités font l'objet de transactions marchandes pouvant s'inscrire dans le **projet d'installation** du jeune agriculteur repreneur.

Pour les jeunes **jacistes**³ de cette époque, le développement agricole passait par la transformation des « *unités paysannes* » en « *exploitations agricoles viables et développables* ».

1.2 DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Par « *développement agricole* », il faut d'abord entendre « *développement des exploitations agricoles* », ce qui sous-tend :

- i. Développement du capital d'exploitation et,
- ii. Développement du mieux-être de la famille et des salariés vivant de l'exploitation.

Par « *Développement du capital d'exploitation* », il faut entendre l'élargissement du :

- i. Foncier (extension par acquisition de nouvelles parcelles sous bail ou en propriété, et/ou bonification de l'existant par drainage et /ou irrigation), et/ou du
- ii. cheptel vif (bétail), et/ou du
- iii. cheptel mort (outillage, machine, engins divers, bâtiments, etc.), et/ou du
- iv. verger (plantation), et/ou du
- v. capital circulant (engrais, semences, stocks, fonds de trésorerie, etc.).

Pour se développer, toute exploitation agricole tend à devenir une unité « *viable, développable et durable* », ce qui signifie:

¹ Le secteur agricole inclut les activités de culture, d'élevage, de foresterie et de pêche.

² Cf. Michel DEBATISSE : La révolution silencieuse, le combat des paysans, Calmann-Lévy, 1963

³ Membres, masculins ou féminins, de la Jeunesse Agricole Catholique, mouvement qui permit l'émergence des leaders qui négocièrent notamment les lois françaises, dites « de 60 », qui furent à l'origine de la transformation de l'agriculture française en moins d'une génération.

- **Viable** : Capable d'assurer un niveau de vie décent et en progression pour l'ensemble des membres de la famille de l'exploitant et des éventuels employés.
- **Développable** : Capable de dégager un bénéfice d'exploitation pouvant être investi, en tout ou en partie, dans le capital de l'exploitation.
- **Durable** : Gestion de l'exploitation, notamment de ses ressources naturelles, en « *bon père de famille* », pour en permettre la pérennisation.

Pour ce faire, les exploitants agricoles ont progressivement mis en place des organisations professionnelles pouvant avoir quatre formes juridiques (Association, Chambre consulaire, Coopérative, Syndicat) et de multiples objets (Représentation, Défense des intérêts Agricoles, Economiques, Commerciaux et Sociaux, Question foncière et aménagement, Gestion paritaire de fonds publics destinés au secteur agricole).

1.3 DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DEVELOPPEMENT RURAL

Par « *développement rural* », il faut entendre développement (i) agricole, (ii) des activités connexes (commercialisation, transformation, transport, OPA, etc.) et, (iii) des services (santé, éducation, informations, loisirs, etc.).

L'usage généralisé du concept de « *Développement rural* » lui a fait perdre progressivement sa consistance initiale, notamment celle relative au développement agricole. C'est pourquoi, aujourd'hui, certains dont je fais partie, utilisent le pléonasm « *Développement rural et agricole* » pour éviter cet oubli.

2) POURQUOI UNE « FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DE MASSE »

Pour répondre à cette question faisant partie des termes de référence, nous avons regroupé l'ensemble des arguments en deux grandes rubriques intitulées : **argumentaire général** concernant l'ensemble des citoyens des pays considérés, et **argumentaire spécifique** concernant le seul secteur agricole.

2.1 ARGUMENTAIRE GENERAL

Pour aborder la thématique « *Formation de masse* »⁴, il est nécessaire d'abord de justifier le « *Pourquoi* » de ce dimensionnement en rappelant quelques réalités incontournables.

21.1 LA DEMOGRAPHIE⁵

- **Croissance de la population mondiale et africaine** : La population mondiale, 1 milliard en 1830, est estimée aujourd'hui à 6,6 milliards et pourrait atteindre les 9 milliards en 2050. Cette croissance, fruit de la *transition démographique* (Cf. Insert ci-après), est très diversifiée selon les grandes sous-régions du monde : l'Afrique subsaharienne est appelée à connaître la plus forte progression entre 2000 et 2050 (+1,110 milliard) avant l'Asie du Sud-Est (+ 872 millions) et, l'Asie méridionale (+ 696 millions). Selon toute vraisemblance, la population totale de l'Afrique de l'Ouest doublera d'ici 2050, soit un effet multiplicateur de 14,6 en 120 ans (1930 - 2050).

- **Evolution de la population active** : Deux continents sont particulièrement remarquables en matière d'évolution de leur population active : l'Asie, qui connaît actuellement une progression exceptionnelle (+ 833 millions entre 2000 et 2025) suivie vraisemblablement d'un fort ralentissement (+ 172 millions entre 2025 et 2050) et, l'Afrique (respectivement + 352 millions et + 460 millions). L'Amérique latine enregistre une certaine progression (respectivement + 137 et + 35 millions). L'Amérique du Nord (+38 et +23 millions) et

⁴ « *Masse* » signifiant « *Grande quantité de personnes ou Multitude de personnes constituant un ensemble permanent* » selon le dictionnaire « Le Petit Robert ».

⁵ Les données démographiques présentées dans cet article sont tirées des statistiques des Nations Unies (PNUD, FAO). Dans le cas contraire, la source est citée en note de bas de page.

l'Océanie (+6 et +4 millions) progressent modestement tandis que l'Europe enregistre une diminution depuis l'an 2000 (- 38, - 80 millions).

Insert : Le concept de « Transition démographique »:

La *transition démographique* se définit comme le passage d'un régime démographique traditionnel à quasi-équilibre haut (forte mortalité, forte fécondité) à un régime démographique moderne à quasi-équilibre bas (faible mortalité, faible fécondité). Elle correspond à une période de déséquilibres transitoires entre les taux de mortalité et de natalité entre ces deux régimes et peut durer de 70 à 150 ans⁶. Commencée au début du XIXe siècle en Europe du Nord, la transition démographique s'est progressivement étendue au reste de l'Europe, puis à l'ensemble du monde. Il en résulte une typologie aux effets très contrastés selon les pays et les dates de démarrage⁷.

Type	Début	Fin	Durée (ans)	Multiplicateur	Exemples
Très précoce et très longue	1815	1965	150	3 - 4	Suède
Précoce, peu intense	1875	1965	90	2 - 3	Allemagne
Intermédiaire assez rapide	1920	1990	70	< 7	Taiwan
Interméd. moyennement intense	1920	2010	90	3 - 4	Inde
Intermédiaire intense	1920	2010	90	≥ 7	Mexique
Rapide moyennement intense	1945	1985	40	< 7	Corée du Sud
Tardive moyennement intense	1945	2035	90	< 7	Égypte
Tardive et intense	1945	2035	90	≥ 9	Sénégal

Cette typologie permet de mieux appréhender les évolutions démographiques de l'Afrique de l'Ouest dans le contexte mondial. Entrant dans la catégorie « *Tardive et intense* », elle connaît un décalage d'une trentaine d'années par rapport à d'autres sous-régions du Sud et a bénéficié de ce fait des importants progrès de la médecine de l'après-seconde guerre mondiale.

21.2 L'URBANISATION ET LA BIDONVILLISATION

L'urbanisation connaît une croissance sans précédent. Désormais la majorité de la population mondiale vit en ville (29% en 1950). Si les chiffres de la croissance urbaine dans le monde donnent le vertige (733 millions en 1950, 3,3 milliards aujourd'hui), ceux de l'extension des bidonvilles glacent d'effroi. Un milliard de personnes vivent déjà dans 200 000 bidonvilles dans le monde, soit près de 78 % des citoyens des pays en développement. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'urbanisation s'est découplée de l'industrialisation et de la croissance économique, la ville n'étant plus aujourd'hui nécessairement synonyme d'emplois pour une main-d'œuvre rurale qui fuit la misère des campagnes⁸.

En Afrique, 5 % seulement de la population vivaient dans les zones urbaines en 1900, 20 % environ en 1960 alors que 42% y vivent aujourd'hui. Dépassant 4 % par an⁹, le taux actuel

⁶ D'après Jean-Claude CHESNAIS : La population du monde, Editions Bordas, 1991.

⁷ D'après Gérard- François DUMONT : Le monde, les hommes : les grandes évolutions démographiques, Editions LITEC, 1995.

⁸ Mike DAVIS : Le Pire des mondes possibles - De l'explosion urbaine au bidonville global ; Traduction de Jacques Mailhos, Ed. La découverte, 2006.

⁹ Prévision 2000-2020(MAE)

de la croissance urbaine africaine est le plus élevé du monde (doublement tous les 17 ans ou moins).

L'Afrique subsaharienne passera le seuil des 50% d'urbains aux environs de 2015 ; elle demeure la seule région du monde voyant sa population rurale continuer à croître en valeur absolue tout en décroissant en valeur relative. Partout ailleurs, elle stagne ou régresse.

En Afrique de l'Ouest, de Bénin City (Nigeria) à Accra (Ghana), trois cents villes de plus de 100 000 habitants se succéderont sur six cents kilomètres en 2020. Cette gigantesque conurbation regroupant plus de 60 millions d'habitants pourrait constituer une des plus grandes poches de pauvreté de toute la planète.¹⁰

21.3 LA MONDIALISATION

Depuis 1989, la chute du mur de Berlin a donné un formidable coup d'accélérateur à une mondialisation en gestation depuis plusieurs siècles (Routes de la soie et des épices, découverte de l'Amérique puis de l'Océanie). Puissant mouvement d'ouverture et d'interdépendance des économies et des sociétés à l'échelle de la planète, la mondialisation apparaît à la fois comme un immense espoir et un terrible danger pour l'humanité.

Si la croissance mondiale n'a jamais été aussi forte sur une aussi longue période, il ne faut pas oublier qu'il n'y a jamais eu autant d'individus exploités pour survivre (15 à 20 millions de travailleurs à bon marché et sans protection sociale entrent chaque année sur le marché mondial du travail). Elle génère chômage et misère suite aux restructurations des entreprises, à la montée des inégalités et de la violence, aux mouvements migratoires douloureux et à l'exacerbation des crispations identitaires.

Pour le secteur agricole, elle correspond à une mise en concurrence entre (i) des écosystèmes à valeur agricole très disparate entraînant la faillite de pans entiers de la production sur les sites les moins favorables et concentration sur les meilleurs (ex : le cacao) et, (ii) agriculture subventionnée et agriculture sans appui de l'Etat, voire lourdement taxée à l'exportation générant une stagnation, voire une récession, des agricultures de cette seconde catégorie (ex : le coton).

Comme le dit le professeur Muhammad Yunus, Prix Nobel de la Paix 2006, « *La mondialisation est un fait et je ne vois aucune raison, en tant qu'économiste ou en tant que «banquier des pauvres», de chercher à lutter contre ce phénomène* »¹¹. Le problème n'est pas de disserter sur ses avantages et inconvénients mais de vouloir que les plus faibles ne soient pas laminés par ce processus, en assurant une régulation qui leur donne les outils pour s'adapter et le temps de se construire pour pouvoir ensuite s'engager dans une concurrence loyale. Accepter la mise en concurrence immédiate des plus forts, sans aucune préparation des plus faibles et sans aucune régulation, serait catastrophique pour la grande majorité d'entre eux.

Il faut préparer les producteurs/trices à leur insertion dans un monde de plus en plus marchand et concurrentiel. Ce phénomène ne concerne pas certaines catégories de producteurs, mais l'ensemble des millions de familles paysannes assurant une part non négligeable des productions agricoles du Sud, notamment en Afrique de l'Ouest où l'on en dénombre environ 29 millions (entre 26 et 32 millions).

21.4 LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La température du Monde a augmenté de 0,7° C en un siècle avec une nette accélération au cours des 30 dernières années et, pourrait augmenter de 6° C d'ici à 2100¹². Ce réchauffement de la Terre a déjà de multiples conséquences: sécheresses récurrentes, assèchement de régions

¹⁰ Source : Le Pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global, Mike DAVIS, traduit de l'anglais (États-Unis) par Jacques Mailhos, Editions La Découverte, 252 pages.

¹¹ Interview dans le Figaro du 14/11/06.

¹² Selon l'Union européenne, la planète deviendrait ingérable au-delà de 2°C de réchauffement.

fertiles par la raréfaction des pluies, désertification des régions semi- arides, pluies torrentielles, tornades, diminution du rendement des cultures céréalières, changement épidémiologique¹³, glissement de terrain en zones forestières.¹⁴

Selon les informations de la 12e conférence internationale sur le climat de Nairobi, cette longue liste pourrait s'aggraver au cours des prochaines décennies : accroissement du nombre d'affamés, réduction de la surface des terres agricoles, augmentation des superficies arides ou souffrant d'un manque d'humidité,¹⁵ chute des productions céréalières, menaces accrues d'inondations sur les zones côtières dont des villes entières dans les deltas des fleuves¹⁶, apparition de nouvelles maladies animales et de nouveaux ravageurs des plantes, diffusion des maladies animales transfrontières susceptibles de présenter des éléments pathogènes potentiellement dangereux,¹⁷ apparition de vagues de "réfugiés écologiques"¹⁸. Selon Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU : « *Le réchauffement climatique prend désormais place aux côtés de menaces à la paix et à la sécurité comme les conflits, la pauvreté et la prolifération des armes* »¹⁹.

Bien qu'étant le continent habité produisant le moins de gaz à effet de serre, l'Afrique est touchée de plein fouet par le réchauffement, la hausse des températures pourrait y être plus élevée dans plusieurs régions et les évolutions du climat de plus en plus imprévisibles²⁰. Avec 9 projets MDP sur près de 1.300 déjà lancés²¹, elle reste aux marges des mécanismes destinés à faire face aux impacts du réchauffement. Le continent africain, un cinquième de la superficie totale de la planète²², est le plus vaste de toutes les terres émergées tropicales. Il est le plus vulnérable à tous les effets négatifs du changement climatique et celui qui est confronté aux plus grands défis d'adaptation²³. Cette vulnérabilité extrême s'explique par les faits que (i) la majorité de sa population vit d'une agriculture dépendante à plus de 95% des eaux de pluies et, (ii) son niveau de pauvreté générale restreint ses possibilités d'importations de denrées alimentaires²⁴. Ce changement climatique non seulement limite son développement, mais a le "potentiel bien pire de saper et même de défaire les améliorations des conditions de vie enregistrées dans certains pays du continent".²⁵

Ces changements imposent et imposeront de plus en plus une remise en cause des systèmes de production agricole traditionnelle et une accélération des phénomènes d'exode

¹³ 12e conférence internationale sur le climat de Nairobi : « Quelque 185 millions de personnes en Afrique sud-saharienne seulement pourraient mourir de maladies directement attribuables au changement de climat d'ici la fin du siècle, comme le paludisme ou la malnutrition », Christian AID.

¹⁴ Dans une grande partie de la forêt tropicale du sud-est du Nigeria, les glissements de terrain causés par des décennies de déforestation incontrôlée et de surexploitation des sols menacent plus d'un millier de sites habités, d'après le Ministère nigérian de l'Environnement.

¹⁵ En Afrique, on estime à 1,1 milliard d'hectares les terres où la période de croissance des cultures est inférieure à 120 jours. D'ici à 2080, sous l'action du changement climatique, cette surface s'accroîtrait de 5 à 8 %, soit d'environ 50 à 90 millions d'hectares, selon la FAO.

¹⁶ 12e conférence internationale sur le climat de Nairobi : le nombre de personnes menacées par des inondations côtières passera de 1 million en 1990 à 70 millions en 2080.

¹⁷ Ainsi que l'a montré récemment la crise de la grippe aviaire en Asie.

¹⁸ Selon les Nations Unies, la dégradation de l'environnement sur les populations de plusieurs régions du monde pourrait forcer jusqu'à 50 millions de personnes à s'exiler dans les cinq prochaines années.

¹⁹ 12e conférence internationale sur le climat de Nairobi (15/11/06).

²⁰ Rapport "Africa - up in smoke 2".

²¹ Le Mécanisme de développement propre (MDP), prévu par le protocole de Kyoto, est destiné à parer aux impacts du réchauffement dans les pays pauvres, particulièrement exposés aux événements climatiques extrêmes et à la montée des océans.

²² 30 millions de kilomètres carrés

²³ Selon Lester Malgas, de l'ONG sud-africaine Réseau action climat. « *Dans les pays les moins avancés, le développement va de pair avec l'adaptation* ».

²⁴ « D'ici à 2025, environ 480 millions de personnes en Afrique habiteront des régions où l'eau manquera ou sera sévèrement limitée »(rapport de l'ONU publié à l'occasion de la 12e conférence internationale sur le climat de Nairobi).

²⁵ Déclaration du WWF à la 12e conférence internationale sur le climat de Nairobi.

rural. Il serait illusoire de compter sur la seule capacité d'autoadaptation des paysans pour relever les formidables défis posés. Avec 60-80 % de leurs populations vivant en milieu rural et assurant une contribution d'environ 40 % de leur PIB, les pays de l'Afrique de l'Ouest connaissent et connaîtront de plus en plus un grave problème d'adaptation de leur capital humain rural pour leur permettre de générer de nouveaux systèmes de production et préparer une partie des jeunes ruraux à une insertion en milieu urbain. De toute évidence, ce phénomène ne touche pas quelques individus isolés mais l'ensemble des populations rurales de la sous-région (estimées aujourd'hui à 160 millions environ, 180 millions en 2030).

21.5 LA FIN DES ENERGIES A BON MARCHE

Il y a cent cinquante ans environ s'ouvrait l'ère du charbon et du pétrole donnant naissance à la révolution industrielle. Aujourd'hui, les réserves de pétrole dites « *prouvées* » sont estimées entre 1 et 1,2 milliard de milliards de barils, soit 150 milliards de tonnes environ correspondant, au rythme actuel des extractions, à une production d'une quarantaine d'années. Sachant que le rapide développement industriel de la Chine, de l'Inde et de l'Asie du Sud-Est entraîne un accroissement continu de la demande²⁶, la question n'est plus de savoir si le « *pic de la production mondiale* »²⁷ aura lieu, mais simplement quand il aura lieu. Une fourchette de dates comprises entre 2020 et 2030 est de plus en plus largement admise par les pays producteurs, les compagnies pétrolières et les instances internationales.²⁸

La biomasse (bois, charbon de bois, déchets végétaux et animaux, résidus de récolte) demeure la principale source d'énergie²⁹ pour la plupart des pays d'Afrique au Sud du Sahara où elle représente, à quelques exceptions près, plus de 50% dans les bilans énergétiques nationaux et pas moins de 80% dans la consommation énergétique des ménages³⁰. Avec la croissance démographique, l'urbanisation rapide et le développement des transports, s'est mis en place un efficace dispositif de collecte de ces matériaux couvrant progressivement la totalité des territoires nationaux. Désormais, les « *couronnes de déboisement* » pour satisfaire les besoins exponentiels des villes en croissance rapide sont devenues jointives, ou en train de le devenir. Pour satisfaire les besoins énergétiques des plus grandes villes, notamment des capitales, il n'est pas rare de voir des transports s'organiser sur des rayons pouvant atteindre plusieurs centaines de kilomètres de rayon. Plus rapide que la reconstitution de la biomasse extraite, cette consommation minière a déjà généré ou, selon les pays, est en train de générer, son « *pic de production* » au-delà duquel les besoins en « énergie traditionnelle » seront de moins en moins satisfaits.

Le secteur agricole subsaharien est directement concerné par le renchérissement du pétrole. Il est peu probable que son agriculture manuelle quasiment sans intrant chimique puisse se développer, voire se maintenir, (problèmes écologiques, économiques, et sociétaux). Son « *après-pétrole* » sera laborieux³¹ car il faudra remplacer l'actuel système

²⁶ Ce continent consomme désormais la majorité de l'énergie produite dans le monde (35% du total ; 25% pour l'Europe des 25 ; 20 % aux États-Unis).

²⁷ Le « *pic de production* » correspond au moment où la production mondiale viendra à décroître irrévocablement et ce, quels que soient les investissements nouveaux.

²⁸ A partir d'un article du Monde Diplomatique de Janvier 2005 : Denis Babusiaux et Pierre-René Bauquis : Anticiper la fin du pétrole.

²⁹ L'utilisation relativement faible de l'énergie commerciale en Afrique n'est pas une conséquence d'un manque de ressources énergétiques. Ses ressources sont physiquement adéquates pour satisfaire aux besoins à court et moyen terme. C'est l'organisation de la distribution et de l'utilisation de l'énergie de ces diverses ressources à travers le continent qui demeure extrêmement inégale et motive la mise en place d'un développement intégré de l'énergie au plan régional et, à terme, au plan continental.

³⁰ Diariétou GAYE, représentante résidente de la Banque Mondiale au Bénin. Cérémonie officielle d'ouverture de l'atelier régional sur "les stratégies pour le secteur de l'énergie face aux nouveaux défis ».

³¹ Rappelons que si le pétrole peut théoriquement être remplacé par des biocarburants ou par des huiles végétales, leur bilan énergétique est pour le moment très faible et les techniques de synthèse pour l'élaboration

biologique extensif par un système biologique intensif sans passer par les « *acquis entrepreneuriaux* » d'une « *révolution verte* » rendue improbable par l'augmentation des prix des engrais, pesticides et carburants. L'absence de perspectives de gain de productivité pourrait engendrer une dangereuse accélération de l'exode rural, une fragilisation de la sécurité alimentaire et, une augmentation des importations vivrières.

La baisse continue du pouvoir d'achat des ménages accentue leur dépendance vis-à-vis de ces énergies traditionnelles qui demeurent les plus accessibles mais qui, en concourant à la dégradation de la couverture végétale et des sols, compromettent les perspectives à long terme des économies agraires tout en accentuant la surexploitation des populations rurales les plus démunies, notamment les femmes. L'« *après-énergies traditionnelles* » y sera très difficile à conduire car induisant une plus grande intégration dans l'économie monétaire tant en termes d'investissement que de fonctionnement.

La transition vers des systèmes énergétiques durables fera passer les économies de subsistance, qui utilisent surtout l'énergie du bois de feu et du travail humain et animal, à des économies où les ménages, les services et l'agriculture utiliseront différentes sources d'énergie marchande. D'une manière générale, la fin des énergies à bon marché sera difficile à conduire³². Au-delà des analyses sur les évolutions de la demande et de l'offre, il est clair que le débat doit être élargi à des considérations beaucoup plus larges. En suivant les fils énergétiques, nous arrivons au complexe³³ caractérisant un univers de vie. Au-delà d'un certain seuil, la modification des comportements énergétiques signifie modification des genres et modes de vie et pose, simultanément, une problématique de société: production, consommation, transports, mode de vie, relations villes-campagnes, etc. Il ne suffit pas de déclarer qu'il faut oeuvrer pour les générations futures – ce que chacun admettra en ces termes – mais de mieux circonscrire les problèmes vitaux qui sont impliqués dans ce mot « *énergie* » : quelles échéances, quel futur et pour qui?

21.6 LA " REVOLUTION INFORMATIONNELLE "

Les nouvelles technologies de l'information et des télécommunications (informatique, télématique, téléphonie mobile, médias, biotechnologies et Internet inondent toutes les sociétés et transforment les relations. Ces technologies sont le support d'un contenu important en connaissances, en savoirs et en informations. Elles permettent de développer considérablement la place de l'homme dans toutes les sphères de la société en renforçant la place des savoirs et connaissances et en valorisant énormément l'information, produit particulier qui ne peut s'enrichir que s'il circule.

Au niveau du secteur agricole Ouest africain, cette révolution se traduit notamment par la multiplication des portables facilitant les échanges rapides d'informations entre urbains et ruraux, notamment par le canal des enfants, des collatéraux et autres alliés résidants en ville. Par ailleurs l'ouverture de cybercafés dans des localités de plus en plus isolées permet à un nombre croissant de ruraux d'avoir accès à Internet pour collecter des masses d'informations de toute nature. Au niveau des groupes professionnels, il a facilité leur mise en relation avec des organisations de stature internationale entendant les appuyer dans leurs revendications. En quelques années, les ruraux isolés et sous informés ont basculé dans un autre univers d'échanges d'informations locales, régionales et mondiales. Ces innovations induisent des évolutions importantes dans tous les domaines.

Ces progrès technologiques sont à la base du développement de la « société de l'Information », qui succède à la société industrielle. Bien que cette nouvelle forme de société

sans pétrole de molécules pesticides restent à redéfinir. Par ailleurs tous ces produits requièrent des équipements et une organisation à concevoir entièrement, à financer et à installer.

³² Rappelons que l'agriculture est la grande oubliée des politiques d'énergie. Elle est à peine visible dans le « bilan énergétique » de nombreux pays ACP où elle représente moins de 4,5% de la consommation d'énergie.

³³ Etymologiquement, « *complexus* » signifie « *ce qui est tissé ensemble* ».

soit à la source d'une forte croissance économique, elle a également mis en place de nouvelles formes d'inégalité (en termes de possibilités d'accéder et de contribuer à l'information, à la connaissance et aux réseaux) que l'on rassemble sous le nom de « *fracture numérique* ». Cette réalité se traduit par une combinaison de facteurs socio-économiques plus vastes, en particulier l'insuffisance des infrastructures, le coût élevé de l'accès, le manque de création locale de contenus et la capacité inégale de tirer parti, aux niveaux économique et social, d'activités à forte intensité d'information. Déjà existantes entre le monde occidental et l'Afrique de l'Ouest, cette fracture est encore plus perceptible entre le monde rural et urbain. Sa résorption fait partie des enjeux des prochaines années et concerne de toute évidence l'ensemble des jeunes ruraux qui doivent dans toute la mesure du possible être initiés aux bases du maniement d'un ordinateur, de l'accès à la messagerie électronique et à Internet.

Données démographiques, mondialisation, changements climatiques, fin des énergies à bon marché et révolution informationnelle annoncent de multiples et profonds changements de toute nature imposant une préparation du capital humain national, notamment celui du secteur agricole et rural, aux enjeux présents et futurs qu'il a et aura de plus en plus à affronter au cours des prochaines décennies. Ces réalités nous rappellent qu'il s'agit bien d'un phénomène de masse touchant la totalité des jeunes générations (les 12 à 24 ans seront 83 395 000 en 2010, 139 991 000 en 2050) et non des publics restreints circonscrits à quelques projets.

Les jeunes ruraux héritent des acquis résultant de l'effort de générations précédentes mais, aussi, des handicaps de leur non-adaptation à un environnement en évolution rapide. Sous les contraintes de la pauvreté et des solidarités traditionnelles, ils adoptent imperceptiblement une logique individualiste de survie sans, paradoxalement, renoncer aux idéaux de l'aide familiale. Dans ce contexte difficile, comment les appeler à se demander quel monde ils transmettront à leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ? Une telle vision nécessite un nouveau débat sur le modèle de société dont ils rêvent pour le futur. Elle concerne tous les secteurs de la vie sociale et individuelle, rurale et urbaine, et nécessite en préalable une politique éducative de masse nécessitant l'action conjointe de l'État, des collectivités publiques, des associations privées, des OP et des citoyens pour permettre à chacun d'analyser son contexte de vie et d'y trouver son mode d'insertion.

2.2 ARGUMENTAIRE SPECIFIQUE

Dans ce contexte particulièrement prégnant, le secteur agricole et rural de l'Afrique de l'Ouest se trouve confronté à une série d'enjeux perçue de manière différenciée selon les groupes d'acteurs :

22.1 AU NIVEAU DE L'ETAT-NATION

L'Etat-nation doit veiller à ce que le secteur agricole et rural assume 5 fonctions essentielles qui lui sont traditionnellement dévolues au sein de la Nation. Par ailleurs il doit assurer le développement du capital humain national et favoriser son plein emploi/auto emploi.

22.1.1 VEILLER A CE QUE LE SECTEUR RURAL ASSUME SES FONCTIONS ESSENTIELLES.

• **Assurer l'alimentation du pays :** L'Afrique occidentale connaît une augmentation constante des importations céréalières depuis 1985 (2,465 millions de tonnes de moyenne annuelle pour la période 86/87/88 ; 8, 488 millions de tonnes pour 01/02 /03)³⁴. Ces augmentations ne sont pas proportionnelles à la croissance de la population totale car les

³⁴ Rappelons que la demande africaine représente le tiers du commerce mondial du riz.

importations « *Per capita* » croissent (16 kilos/Hab./ an. pour la période 86/87/88 ; 34,6 kilos/Hab. /an. pour 01/02 /03). Elles illustrent la difficulté du secteur agricole à alimenter les populations urbaines, voire rurales, en croissance accélérée. Cette situation, au coût exponentiel, représente un enjeu stratégique de première importance.

• **Accroître les ressources en devises de l'Etat par les exportations :** En règle générale, les grands produits agricoles d'exportation connaissent une stagnation, voire une récession. Les exportations de produits maraîchers et horticoles progressent de manière limitée. Seules exceptions notoires le cacao et le coton dont les productions, depuis les Indépendances, ont triplé pour le premier ³⁵ et ont été multipliées par 14 ³⁶ pour le second. Ces progressions remarquables reposent sur des bases très différentes : (i) Prix et déforestation massive pour le cacao, (ii) Prix, organisation de la filière et Formation des groupes d'acteurs pour le coton.

Face aux besoins de l'Afrique de l'Ouest en devises pour assurer ses équipements, la relance des cultures d'exportation constitue un enjeu stratégique majeur dans un contexte de mondialisation exacerbée et souvent injuste (Cf. Coton).

• **Gérer et protéger les ressources naturelles :** Faisant suite aux croissances démographique ³⁷ et urbaine ³⁸, les prélèvements de ressources naturelles liées aux activités agricoles (humus des terres cultivées, biomasse des parcours, ressources halieutiques des zones de pêche) n'ont cessé de croître. Ils ont aujourd'hui dépassé le seuil de capacité de régénération des pratiques fondées sur le non-apport d'intrants extérieurs ³⁹ (jachères naturelles, transhumances, prélèvement limité). Entre 2000 et 2005, l'Afrique a enregistré une perte nette annuelle de 4 millions d'hectares de forêts essentiellement due à la conversion de superficies boisées en terres agricoles. ⁴⁰ La surexploitation des parcours accentue les risques de désertification tandis que la surexploitation des ressources halieutiques porte de graves atteintes à l'état de la ressource et met en péril le devenir du sous- secteur pêche artisanale.

Souvent les ruraux pauvres valorisent pour survivre les reliquats des ressources difficiles d'accès (terres, eau et bois). Versants dénudés, cours d'eau s'amenuisant, inondations, sécheresses et disparition de la faune sauvage en sont les résultats. Dans les pays sahéliens, l'accélération exponentielle des prélèvements de ressources ligneuses pour assurer l'approvisionnement des villes en bois de chauffe, charbon de bois et bois d'œuvre entraîne une déforestation rapide, voire une désertification.

Depuis 1991, 5 millions d'hectares des terres productives de toute l'Afrique se sont dégradés à un point tel que la réhabilitation n'est plus économiquement faisable. En outre, quelque 321 millions d'hectares de terres cultivables ont subi une dégradation de modérée à grave et 174 millions d'hectares montrent actuellement des signes de baisse de productivité. ⁴¹

Dans un contexte mondial de plus en plus sensibilisé à la question de la dégradation de l'environnement, cette situation ne peut continuer d'autant plus qu'une grande partie de l'Afrique de l'Ouest est constituée de zones écologiquement sensibles et que l'agriculture peut être la base d'une activité économique florissante génératrice d'emplois/autoemplois.

³⁵ 737 000 t de moyenne annuelle pour la période 61/62/63 ; 2.382.000 tonnes pour 03/04/05.

³⁶ 62 000 t de moyenne annuelle pour la période 61/62/63 ; 872 000 tonnes pour 00/01/02.

³⁷ Il y a plus de 30 ans, Paul Ehrlich et J. Holdren définissaient l'impact de la population sur l'environnement (I) par l'équation $I = PAT$, P signifiant la population, A l'abondance dont elle jouit (PIB/Hab.) et T sa technologie (production unitaire).

³⁸ L'aggravation de la pauvreté dans les communautés littorales et l'augmentation rapide de la population dans les grandes villes côtières d'Afrique de l'Ouest déterminent de la même manière la destruction des marais de mangroves pour en tirer du bois de feu et la pêche à la dynamite dans les eaux d'alevinage.

³⁹ La récente étude publiée dans la revue américaine « Science » datée du 3 novembre 2006 annonce que la quasi-totalité des espèces de poissons et de crustacés pêchés pour la consommation auront disparu des océans avant 2050 si les tendances actuelles se poursuivent.

⁴⁰ FAO : 15e session de la commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique ; Maputo, 01 avril 2006.

⁴¹ Centre international de référence et d'information pédologique du Programme des Nations Unies pour l'environnement

- **Assurer à la population un niveau de revenu décent et en progression** : L'Afrique est le seul continent à connaître une augmentation des effectifs touchés par la pauvreté. En Afrique de l'Ouest, 44% des populations vivent sous le seuil de pauvreté, plus particulièrement en milieu rural où se concentre *l'extrême pauvreté*. La croissance démographique rapide des 50 dernières années a doublé et redoublé le nombre des ruraux pauvres, plus vite qu'ils ne peuvent apprendre à s'adapter. Brutalement réduites par la surutilisation et l'exploitation commerciale, leurs ressources de base ne leur permettent plus de dégager un excédent investissable dans des technologies nouvelles. Contraints à perpétuer leurs anciennes pratiques périmées, ils sombrent en quelques années dans l'extrême pauvreté.

Dans le contexte actuel de forte pression foncière, les unités de production paysanne se fragmentent à l'occasion des héritages et deviennent de moins en moins viables et développables. De fait, elles se transforment en **unités d'attache** où résident vieux, épouse(s) et enfants tandis que les « actifs/ves » partent vendre leur force de travail en ville et/ou créer des champs ailleurs, pour assurer un complément d'entretien à la famille. De moins en moins productives et soumises aux aléas des hypothétiques revenus des migrants, elles évoluent vers un statut d'**unité de survie**, génératrice de pauvreté. Ainsi se met en place une véritable spirale de pauvreté de masse, qui ne pourra être enrayerée que par une politique d'appui aux structures d'exploitation pour en faire des entreprises agricoles durables, viables et développables.

- **Assurer l'emploi/auto emploi des actifs/ves** : En Afrique de l'Ouest, l'effectif de la nouvelle cohorte annuelle de **jeunes adultes à insérer dans la vie professionnelle va continuer à croître jusqu'en 2050 et au-delà** (4 669 000 en 2000, 10 675 000 en 2050) face à des départs par vieillissement très réduits. Il en résulte une très forte progression de la population active qui verra ses effectifs tripler d'ici 2050 (121 242 000 en 2000 ; 385 407 000 en 2050).

Paradoxalement, bien que la très grande majorité des emplois et autoemplois soit localisée dans le secteur rural (de 64 à 87 % selon les pays), l'effort porte essentiellement sur le sous-secteur formel privé et public ne représentant que 4 à 8 % des emplois et autoemplois. Si un effort est actuellement constatable au niveau de la formation professionnelle préparatoire à une insertion dans l'informel urbain (9 à 28 % des emplois/autoemplois), l'on ne peut que constater la sclérose de l'enseignement professionnel agricole et rural, la persistance d'un système contraignant de dévolution en l'absence d'une véritable politique d'incitation à l'installation de jeunes agriculteurs.

Facteur de paupérisation et de déstabilisation politique, la question de l'emploi et auto-emploi est cruciale pour tous les gouvernements. Face à l'absence de perspectives d'insertion professionnelle, les jeunes adultes⁴² partent chercher du travail ailleurs. Hier source de rentrées de devises importantes, l'immigration devient aujourd'hui, avec son amplification, un enjeu politique international majeur⁴³. De toute évidence, dans ce contexte, le potentiel d'accueil du milieu rural ne pourra pas continuer à être délibérément sous-estimé comme aujourd'hui.

221.2 VEILLER AU DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Rappelons que l'Afrique subsaharienne comptait en 2004 :

- 38 millions d'enfants non scolarisés, dont 53% de filles, soit près de la moitié des enfants non scolarisés dans le monde. 80 % de ces enfants vivaient en milieu rural⁴⁴.

⁴² L'ONG malienne "AIDE" constate qu'avec une moyenne de 15 ans, les candidats au départ vers l'Europe réfugiés à Gao sont de plus en plus jeunes (Source :AFP du mardi 14 novembre 2006).

⁴³ Rappelons les événements des Canaries, de Ceuta, d'Algérie, de Tunisie et du Maroc représentant autant de points de passage des filières d'émigration clandestines des jeunes désespéré(e) s de l'Afrique de l'Ouest.

⁴⁴ Selon le dernier rapport annuel sur l'éducation de l'Unesco.

- 120 000 jeunes, âgés de huit à dix-huit ans, utilisés comme « *enfants soldats* » dans des conflits sur l'ensemble du continent.⁴⁵
- plus de 50 millions de migrants sur les 150 millions du monde.
- 50 pour cent des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et 28 pour cent des réfugiés dans le monde.⁴⁶

En Afrique de l'Ouest, selon les Etats, 40 à 90% des adultes sont analphabètes, 30 à 70 % des enfants d'âge pertinent sont non scolarisés. L'effectif de la nouvelle cohorte annuelle d'**enfants devant intégrer la première année du primaire** va continuer à croître jusqu'en 2040 (6 625 000 en 2000 ; 13 124 000 en 2040), avant de connaître un déclin au-delà de cette date. Certes, des progrès sont enregistrés dans le cadre de l'objectif du millénaire « *Education pour tous* », mais il faut reconnaître que, selon toute vraisemblance, l'objectif d'une scolarisation totale des enfants en 2015 ne sera pas atteint dans de nombreux pays.

Par ailleurs, que deviendra la masse des jeunes sortant du primaire et n' intégrant pas le secondaire (la très grande majorité), face au vide en matière de formation professionnelle post-primaire ? Essentiellement tournée vers le secteur urbain, elle n'assure qu'un infime pourcentage des besoins du secteur agricole et rural (< à 1%) où prévalent les apprentissages « *traditionnels* » de plus en plus récusés par les nouvelles générations qui partent « *tenter leur chance* » ailleurs. Les Etats ne risquent-ils pas de voir partir en fumée l'énorme investissement consenti actuellement dans le primaire par la non-valorisation de ces acquis au travers d'une formation professionnelle post- primaire ?

Au regard de ces chiffres, la question du développement du capital humain représente pour chaque Etat un formidable enjeu pour les prochaines décennies, d'autant plus qu'il est économiquement démontré qu'en deçà d'un certain seuil d'analphabétisme et de non-accès aux formations professionnelles, le développement national est fortement obéré.

Cette situation de sous-scolarisation et de non-accès à la formation professionnelle est particulièrement grave en secteur rural représentant 45 à 80 % du capital humain national. Elle réduit considérablement sa capacité d'adaptation aux formidables mutations précitées et accentue les risques de glissement vers une paupérisation accrue des ruraux.

22.2 AU NIVEAU DES ENTITES DECONCENTREES

La déconcentration et la décentralisation sont des réalités africaines depuis au moins une quinzaine d'années. Dans ce contexte, les régions sont appelées à assumer des responsabilités croissantes dans de nombreux domaines. La mise en oeuvre de cette politique entraîne la mise en place d'instances régionales composées de représentants des différentes catégories socioprofessionnelles et d'élus. En ce qui concerne le secteur agricole et rural, ces instances traitent ou auront à traiter notamment des questions suivantes :

- Approvisionnement des villes en produits alimentaires, notamment en produits frais.
- Aménagement du territoire et de l'occupation des sols.
- Scolarisation et formation professionnelle.
- Création d'emplois et autoemplois.
- Protection de l'environnement.

Autant de thématiques déjà abordées au niveau national mais qui revêtiront des accents spécifiques au niveau régional en fonction des problématiques locales. La qualité des représentants du secteur agricole et rural, généralement fortement majoritaire en région, est essentielle au bon fonctionnement de ces instances et à leur impact sur l'évolution des petites exploitations agricoles familiales et des artisans ruraux.

⁴⁵ Selon Amnesty International : Déclaration du mercredi 16 juin 2004 à l'occasion de la « Journée de l'enfant africain ».

⁴⁶ Réunion des experts sur la migration et le développement, Alger, 3-5 avril 2006.

22.3 AU NIVEAU DE LA PROFESSION AGRICOLE

223.1 AU NIVEAU DES EXPLOITANTS AGRICOLES

La production agricole est d'abord le fait, en Afrique de l'Ouest, des millions de petites unités familiales de production fonctionnant la plupart du temps sur des bases traditionnelles. Confrontées aux transformations profondes de leur environnement (démographie, urbanisation, mondialisation et changements du climat), elles doivent chacune relever trois enjeux essentiels.

- La croissance démographique entraîne une forte montée des densités (totale et rurale) remettant en cause les modes traditionnels de gestion des ressources naturelles (humus, parcours, flore, faune, etc.) fondés sur des prélèvements limités et la reconstitution naturelle. Avec l'intensification des prélèvements, ces modes de gestion deviennent incompatibles avec les rythmes des cycles naturels et ces ressources se reconstituent de plus en plus mal.

Le premier enjeu des prochaines décennies pour les exploitants agricoles est celui de l'augmentation durable de la productivité des sols et des parcours par l'introduction de nouvelles pratiques compatibles avec les densités actuelles et à venir.⁴⁷

- La croissance plus rapide des populations urbaines par rapport à celle des populations rurales entraîne une évolution rapide du ratio « population urbaine/population rurale ». Hier (1960), un urbain pouvait être alimenté par 20 ruraux. Aujourd'hui, cet urbain devrait être alimenté par 1,5 rural et, demain (2010-2020), par 1 rural. Pour maintenir le niveau d'autosuffisance alimentaire, le surplus commercialisable / producteur aurait donc dû être multiplié par 15. Il n'en a rien été et les importations s'envolent (Cf. Enjeu n°1).

L'amélioration de l'autosuffisance des pays passe nécessairement par une augmentation durable de la productivité du travail de chaque exploitation agricole.

- Ces augmentations de productivité remettent globalement en jeu les systèmes de production qu'il faut nécessairement reconstruire. La cadence et la consistance des changements à affronter ne permettent pas d'envisager qu'un tel bouleversement puisse se faire au rythme de la production de nouveaux savoirs et savoir-faire des seuls paysans. Pour ce faire, il faudra nécessairement compléter les apprentissages familiaux par des formations professionnelles extérieures, sous des formes à définir, pour développer les capacités de diagnostic global et de gestion des exploitants ainsi que les compétences techniques de chacun des membres des exploitations. Ce serait une dangereuse utopie de croire le contraire, comme le démontre l'actuelle propension à la paupérisation des campagnes. **Le contexte actuel demande que les ruraux aient une vision nouvelle de leurs unités de production agricole pour pouvoir les faire évoluer vers des exploitations « viables, développables et durables ». Seule une formation professionnelle de masse, sous des formes à définir, peut permettre une telle mutation.**

223.2 AU NIVEAU DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Nombre de problèmes essentiels du secteur agricole ne peuvent relever du seul Etat, des régions ou d'exploitants agricoles isolés. Ils nécessitent une association étroite des organisations professionnelles à leur règlement. Cinq enjeux sont identifiables :

- **La participation de la profession au contrôle des importations céréalières :** Des centaines de milliers de tonnes de céréales importées (essentiellement blé et riz) se déversent chaque année sur les marchés nationaux où elles entrent en concurrence avec les produits locaux. Provenant de pays jouissant d'une rente bioclimatique, et/ou ayant atteint un haut niveau de productivité agricole, et/ou subventionnant leurs producteurs, elles « tirent les prix vers le bas ».

⁴⁷ Selon l'ONU, si rien n'est fait pour protéger les sols, l'Afrique subsaharienne pourrait assister dans les vingt prochaines années à l'exode de quelque 25 millions de "réfugiés environnementaux".

Représentant des sommes considérables (de quelques dizaines à plusieurs centaines de milliards de Frs CFA), ces importations, assurant des recettes aux Etats importateurs et permettant d'alimenter à bon compte la population⁴⁸, sont gérées par des puissants lobbys internationaux et nationaux qui disposent de multiples moyens pour faire influencer les décisions en leur faveur.

La participation de la profession à leur contrôle représente un enjeu essentiel mais très difficile à instaurer face aux intérêts en jeu dans un contexte de mondialisation.

- **L'enjeu de la question foncière :** Avec la montée des densités, les modes de gestion de l'espace sont remis en cause. Jadis bien collectif et inaliénable, l'espace, aujourd'hui, se parcellise et se « *marchandise* » rapidement. Cette évolution du foncier implique de profondes transformations en matière de législation foncière. La période de transition, entre le droit dit « *traditionnel* » et le droit dit « *moderne* » en gestation, est propice à de nombreuses spoliations au détriment de la petite paysannerie peu informée. La participation de la profession à (i) l'élaboration des nouvelles législations foncières et, (ii) l'information des producteurs/trices fait partie des enjeux essentiels.

- **L'enjeu de la mise en marché des productions :** Croissance de la population et urbanisation ont en quelques années transformé la dichotomie « *cultures d'exportation-cultures vivrières* » en « *cultures de rente - culture d'autoconsommation* ». Aujourd'hui toutes les cultures peuvent être considérées comme « *de rente* » à condition d'avoir accès au marché. L'intégration à l'économie marchande s'est fortement accélérée ces dernières années. Elle nécessite la mise en place d'organisations professionnelles fortes pour (i) assurer un meilleur captage des plus-values, (ii) défendre les intérêts des producteurs, (iii) participer aux décisions relevant de l'aménagement du territoire (tracés routiers, création de sous-préfecture, etc.) car conditionnant largement l'intégration des exploitations agricoles aux circuits marchands nationaux et internationaux.

- **L'enjeu des structures d'exploitation :** Comme il a été dit ci-dessus, avec le temps, les unités de production paysanne se fragmentent à l'occasion des héritages. De ce fait, elles s'éloignent d'une évolution vers des exploitations agricoles viables et développables, seule issue possible pour assurer un véritable développement agricole et un mieux-être des populations rurales. Les Etats sont peu enclins à s'engager dans cette voie car leur maîtrise des questions foncières n'est pas assez développée (Cf.11). De toute évidence, les organisations professionnelles ont un rôle essentiel à jouer en la matière. Elles doivent d'abord se façonner une philosophie pour ensuite entreprendre des négociations avec l'Etat afin de promouvoir une politique volontariste de « structures d'exploitation ». Cet enjeu revêt une dimension sociétale incontestable : des choix qui seront faits dépendra le nombre d'unités à faire disparaître et donc de personnes à reconverter vers d'autres activités en milieu rural ou urbain.

- **L'enjeu de la productivité du capital investi dans le secteur agricole :** L'augmentation des productivités du sol et du travail requièrent des investissements importants au niveau des exploitations (outillage, intrants, aménagement, etc.). A ce jour, l'investissement agricole est beaucoup moins rentable que celui en milieu urbain. Il faut nécessairement une intervention de l'Etat pour (i) faciliter l'accès au crédit et/ou, (ii) bonifier les taux d'intérêt et/ou, (iii) assurer des dotations initiales et/ou, (iv) garantir une fiscalité incitative au profit de tous les producteurs, notamment, et surtout, des petites exploitations familiales.⁴⁹

⁴⁸ Rappelons que, dans la plupart des pays, l'alimentation représente 50 à 75 % des budgets familiaux.

⁴⁹ Rappelons qu'un pays d'Afrique du Nord a défiscalisé le secteur agricole afin d'y faciliter l'investissement. Il en résulte un formidable processus de concentration générant de nombreuses disparitions de petites unités dont les membres se retrouvent dans les bidonvilles faute de mesures d'accompagnement.

22.4 AU NIVEAU DES EMPLOYEURS DE PERSONNEL « DIPLOME D'AGRICULTURE »

Par « personnel diplômé de l'agriculture », il faut entendre l'ensemble des diplômés des établissements de formation du secteur agricole au sens large du terme (culture, élevage, forêts, pêche et génie rural).

En règle générale, en Afrique de l'Ouest, l'administration demeure le principal employeur de personnel diplômé de l'agriculture. Elle est confrontée aujourd'hui au résultat des politiques de déflation des années de crise pouvant se caractériser par un personnel insuffisant et âgé. Une part non négligeable de ce personnel, de l'ordre de 50 % et plus, est appelée à partir à la retraite dans les 10 prochaines années et les actuels niveaux de recrutement ne sauraient assurer leur renouvellement. En termes de « *Gestion des ressources humaines* », ces administrations sont confrontées à la fois à un problème de manque d'effectifs et de non-disponibilité sur le marché de personnel répondant à ses besoins en termes, notamment, d'administration des petites exploitations agricoles⁵⁰. Bon nombre d'agro-industries implantées au cours des années 60-70, notamment les sucreries, sont également confrontées au problème du renouvellement de leurs effectifs et d'adaptation de leur personnel aux nouvelles normes du marché.

Ceci est particulièrement vrai pour celles travaillant à l'exportation à partir de produits fournis par un paysanat. L'adaptation de leur personnel à des démarches de conseil à l'exploitant, notamment en termes de « *conseil de gestion* », et de respect des normes de plus en plus sévères imposées par la mondialisation demeure très problématique. L'absence de personnel idoine sur le marché du travail leur impose de lourdes charges en formation d'adaptation et de recours à du personnel expatrié.⁵¹

Pour les projets et O.N.G., aux effectifs plus volatiles, la question de l'adaptation de leur personnel aux démarches du développement des petites exploitations demeure cruciale car il n'existe pas, ou à très faibles effectifs, sur le marché national. Pour pallier ces insuffisances, ces structures organisent en interne des formations d'adaptation au poste. Bien souvent, les diplômés agricoles ont de plus grandes difficultés d'adaptation que ceux d'autres disciplines.⁵²

Qu'ils relèvent du secteur public ou du secteur privé, les employeurs de personnel diplômé d'agriculture sont confrontés à l'inadaptation de l'offre par rapport à leur demande, tant en termes quantitatifs que qualitatifs, notamment pour tout ce qui relève de l'appui au développement des petites exploitations agricoles.

La question du manque de personnel qualifié pour répondre aux multiples besoins du développement du secteur agricole et rural, tant en termes d'administration que de conseil, représente un autre enjeu capital pour répondre à la problématique posée.

22.5 AU NIVEAU DES OFFREURS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE

Le premier chapitre de cet article donne une photographie de situation de l'enseignement agricole et rural actuellement en place. Si une partie de ce groupe d'acteurs, formés dans un autre contexte historique, n'arrive pas à s'adapter aux nouveaux enjeux, d'autres sont parfaitement conscients de l'inadéquation de leur offre, tant en termes quantitatifs que qualitatifs, par rapport aux besoins potentiels du secteur agricole et rural. D'aucuns se sont lancés, avec leurs faibles ressources, dans des réformes audacieuses pour essayer de rapprocher leurs établissements des demandeurs de personnel formé ou de formation. Leurs efforts demeurent très ponctuels et sans véritable impact sur la problématique posée car ne s'intégrant pas dans un programme national de développement du capital humain du secteur agricole et rural.

⁵⁰ Ceci est constatable dans la mise en oeuvre des différents PASAOP.

⁵¹ Certaines entreprises exportatrices de produits maraîchers implantées au Sénégal ont dû faire appel à des techniciens marocains par manque de personnel idoine sur le marché sénégalais.

⁵² En Côte d'Ivoire, après de multiples expériences, le projet CMR a opté pour des licenciés en géographie ou sociologie pour pourvoir à ses postes de conseiller en formation.

22.6 AU NIVEAU DES APPUIS EXTERIEURS

Regroupant un ensemble des structures, publiques ou privées, de coopération ou de financement bi ou multilatérales, ce groupe disparate joue un rôle important, tant au niveau de l'élaboration des programmes ou projets que de leur mise en oeuvre. Quel que soit leur niveau d'influence, ces opérateurs se heurtent à la faiblesse des organisations professionnelles et au manque de personnel national, tant pour les phases de conception que de mise en oeuvre de leurs opérations. Conscients des réalités contraignantes (démographie, mondialisation et changements climatiques) et de l'impréparation de la grande masse des ruraux pour les affronter, ils sont généralement sensibles à l'idée d'envisager une véritable « *Politique de formation de base de masse* » mais rétorquent qu'il s'agit d'un domaine relevant des prérogatives des Etats.

Les différents enjeux présentés ci-dessus ne sont pas exceptionnels ; ils ont existé ou existent dans de nombreuses autres régions du monde. Leur spécificité, dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, réside dans leur concomitance et leur interactivité sur une période de temps très courte (30 ans)⁵³ ! Ils sous-tendent de multiples besoins de compétences à satisfaire. De toute évidence, ils ne pourront pas être relevés par une paysannerie analphabète à 80 %, peu organisée et sans accès à la formation professionnelle.

Certes, il existe des programmes sectoriels de professionnalisation, de formation rurale, de protection de l'environnement, de modernisation de l'agriculture, de lutte contre la pauvreté, etc. S'ils obtiennent certains résultats, il faut reconnaître qu'ils n'arrivent pas à générer une véritable dynamique de base par manque de synergie entre eux lié d'abord à leur mode de conception puis d'exécution (différentes autorités de tutelle, différents Bailleurs de Fonds, etc.).

Seule une formation agricole et rurale de base et de masse ambitionnant la formation d'une nouvelle génération d'entrepreneurs agricoles en 30 ans peut permettre de générer une telle synergie. Elle doit permettre de rapidement mettre en place une masse critique d'exploitants/tes qui deviendra le ferment de toute la paysannerie, des OPA et, de la participation des ruraux aux programmes nationaux depuis leur conception jusqu'à leur réalisation.

Pour ce faire, il faut nécessairement préparer l'ensemble des groupes d'acteurs (du chercheur au producteur). De toute évidence les dispositifs en place, travaillant hors de toute vision globale, ne le peuvent pas. Inadaptés en termes de capacité d'accueil et de contenu d'enseignement, ils nécessitent une véritable Refondation pour assumer leur rôle dans la préparation du capital humain aux inéluctables changements en cours dans le cadre de politique nationale de développement du secteur rural et agricole à élaborer.

La quasi-totalité des groupes d'acteurs du secteur agricole et rural s'accorde a priori sur la nécessité de mettre en place une formation professionnelle de masse. Toutefois, face aux effectifs à envisager, donc au volume des financements en découlant, chacun adopte une prudente attitude expectative.

⁵³ À titre indicatif, en Europe de l'Ouest, ils ont été relevés sur une période de 10 siècles : depuis la grande défriche du Xe siècle aux exploitations agricoles de la fin du XXe siècle.

3) BILAN-DIAGNOSTIC DE LA « FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DE MASSE »

3.1 GENESE ET SITUATION ACTUELLE

31.1 UN VIEUX REVE RECURRENT !

- Dès 1921, A. Sarraut, dans « *Projet de loi portant fixation d'un programme général de mise en valeur des colonies françaises* », déclarait : « *Il importe d'envisager l'utilité économique de l'instruction de la masse...* ». ⁵⁴Dix ans plus tard, le gouverneur général Brévié (1930-1936), promoteur de l'école rurale, prit des mesures pour que « *l'éducation s'adresse à tous en restant adaptée aux possibilités et aux besoins* ». En 1945, en dépit de ces déclarations, le taux de scolarité n'atteignait pas 3 % et celui de la formation professionnelle agricole était inférieur à 1 % des besoins induits par le renouvellement des générations.
- Le « *plan quadriennal 1953-1957 des territoires d'outre-mer* » ⁵⁵ ouvrit un nouveau chapitre dans l'approche du monde rural. Il mettait l'accent sur l'éducation par la vulgarisation et la création de « *centres de formation* » à côté des stations de la recherche pour former des « *paysans pilotes* ». De manière concomitante, le système éducatif local fut remplacé par un dispositif élitiste calqué sur le modèle métropolitain. Pas plus que les précédents, ces dispositifs ne purent résoudre le problème de l'éducation de masse. En 1960, le taux net de scolarité était inférieur à 10 % et le nombre de producteurs formés se comptait en quelques milliers sur l'ensemble de la Fédération.
- Ces orientations ne furent pas fondamentalement remises en cause par les premiers « *Plans nationaux de développement économique et social* » du début des années 60. Les dispositifs éducatifs nationaux connurent un développement rapide pour, notamment, préparer les cadres et techniciens dont les pays avaient besoin. Au niveau du monde rural, les centres de formation soit se maintinrent par inertie, soit furent fermés, et « *Animation* » et « *Coopération Mutualité* » devinrent les maîtres mots de l'administration. Ils disparurent ensuite au profit de l'« *encadrement* » d'opérations dites de « *développement intégré* » (70-80) gérées par des *sociétés de développement (SODE)*. Avec la montée du chômage des jeunes scolarisés, vont apparaître des opérations visant à former et installer de « *jeunes agriculteurs modernes* ». Très coûteuses et à l'efficacité externe réduite, elles concernèrent des effectifs insignifiants au regard du problème posé. Aux termes de ces processus, le dispositif éducatif demeurait toujours élitiste tant au niveau de l'enseignement général que de l'éducation agricole qui se cantonnait à la formation de futurs fonctionnaires et de quelques « *Jeunes agriculteurs modernes* ». L'apprentissage familial continuait à représenter la seule voie possible de préparation à l'insertion professionnelle pour la quasi-totalité des jeunes ruraux. La masse des jeunes engagés dans des processus de dévolution, arrivant à terme pour plusieurs dizaines de milliers d'entre eux par an et par pays, était délibérément ignorée par les opérations d'installation de jeunes agriculteurs touchant au mieux quelques centaines d'entre eux par an, sans certitude de durabilité malgré des coûts importants.
- Le rapport intitulé « *Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara ; programme indicatif d'action* », dit « *Rapport BERG* », publié par la Banque Mondiale en 1982, insista à nouveau sur l'importance du facteur humain dans le développement : « *On estime maintenant que les agriculteurs et les travailleurs indépendants ont une contribution économique plus grande s'ils sont instruits. Une croissance économique plus rapide nécessite un développement accéléré des ressources humaines...* » ⁵⁶. Ce rapport, dénonçant la situation de quasi-faillite des Etats, allait être à l'origine de profonds bouleversements en termes de

⁵⁴ Extraits des pages 36 de 37 du chapitre « *Les soins et l'éducation des races* » de la loi précitée.

⁵⁵ Conçu sous la supervision du Ministre de la France d'Outre-Mer R. Buron, puis de son successeur P-H. Teitgen qui en prépara le décret d'application.

⁵⁶ Extraits du chapitre 6 : les ressources humaines (page 97)

désengagement de l'État et de privatisation. Ses conséquences au niveau du monde rural furent très profondes : démantèlement du système des SODE, défonctionnarisation des débouchés des établissements de formation agricole, fermeture des structures d'encadrement des jeunes ruraux, déflation des différentes structures, etc. Dans ce contexte, trois initiatives apparurent de manière concomitante :

- La restauration des appareils de **vulgarisation** au travers de programmes nationaux de vulgarisation agricole (PNVA) initiés par la Banque Mondiale. S'inspirant de la méthode « *Formation-visite* » mise au point en Asie dans le cadre de la « *révolution verte* », ces programmes reposaient sur l'instauration de relations étroites entre les producteurs, les chercheurs et les vulgarisateurs au travers d'une rigoureuse ingénierie de dispositif.
- La promotion, par la coopération française, de la « **recherche-développement** » fondée sur la démarche « *analyse des systèmes agraires* » et la méthode des « *entretiens compréhensifs* ». Se voulant en rupture avec les approches directives (top down) du passé, elle visait à faire émerger des « *solutions paysannes* ».
- La promotion, par la coopération française, de la « **professionnalisation** » visant à appuyer la mise en place d'organisations professionnelles agricoles dans le contexte d'émergence de la société civile.

De manière concomitante, les structures étatiques de formation agricole et rurale étaient « *mises en veilleuse* »⁵⁷ tandis qu'émergeaient de multiples O.N.G., du Nord et du Sud, s'engageant dans des programmes ponctuels de formation des ruraux tout en ignorant les politiques nationales sectorielles.

31.2 POURSUITE DU VIEUX REVE VELLEITAIRE OU DEBUT DE CONCRETISATION ?

- En 1985, le ministère camerounais de l'Agriculture, confronté au manque de ressources financières face à une politique volontariste d'extension de son appareil éducatif agricole à l'ensemble des unités territoriales, fit réaliser une étude : « *Recensement du personnel technique et de vulgarisation et, évaluation des besoins quantitatifs pour les quinze prochaines années* »⁵⁸. Cette demande marquait une rupture par rapport à toutes les autres études centrées sur les « programmes et/ou besoins de formation ». La démarche adoptée en s'appuyant sur les projections démographiques introduisait une dimension quantitative nouvelle dans les analyses jusqu'alors essentiellement qualitatives.
- En 1991, le représentant de la GTZ en Côte d'Ivoire, confronté au dilemme de la mise en place d'un nouveau centre de formation dans un contexte de fermeture de dizaines des centres préexistants, proposa à la Banque Mondiale de faire un bilan-diagnostic de l'ensemble de l'appareil éducatif agricole ivoirien. Retenant l'idée, la Banque Mondiale proposa d'y associer également la Coopération française très impliquée dans ce secteur. Cette étude⁵⁹, sur financement conjoint BM, FAC et GTZ, reposait, comme la précédente, sur la mise en relation des capacités de l'appareil éducatif agricole en place et des besoins quantitatifs prévisibles à partir des projections démographiques. Elle eut un important retentissement dans le contexte de crise profonde de l'appareil éducatif agricole dans son ensemble. Sous l'impulsion du directeur de cabinet du ministère de l'Agriculture⁶⁰, qui en

⁵⁷ Expression euphémique signifiant fort ralentissement, voire arrêt total des activités, tout en maintenant l'appareil en place.

⁵⁸ Pierre DEBOUVRY : Secteur agricole, sous-secteur des formations rurales : Recensement du personnel technique et de vulgarisation, évaluation des besoins quantitatifs pour les quinze prochaines années ; décembre 1985.

⁵⁹ Pierre DEBOUVRY : Programme National d'Appui aux Services Agricoles (PNASA) : Sous-secteur formations rurales. Bilan-diagnostic et propositions des axes prioritaires pour un programme national (*mai 1991*)

⁶⁰ M. YAO KOUASSI Martin

relaya fortement et continuellement les analyses au niveau politique, elle fut à l'origine de profondes transformations structurelles (réorganisation des enseignements supérieur et technique) et d'une prise de conscience de la nécessité d'engager une formation professionnelle agricole de base et de masse. Celle-ci devait se concrétiser dans un *Programme national de valorisation des ressources humaines du secteur agricole* (PNVRHSA). Malheureusement la Banque Mondiale réorienta ses appuis et la seule concrétisation fut le *Programme expérimental des centres de métiers ruraux* (CMR), sur financement FAC et GTZ, visant à mettre au point une formule novatrice, les réseaux de formation rurale, pour répondre à l'objectif de formation professionnelle agricole et rurale « de base de masse »⁶¹.

- En 1992, la Banque Mondiale demanda au centre d'investissement de la FAO de conduire des études similaires à celle conduite en Côte d'Ivoire sur l'ensemble des pays sahéliers francophones (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad). Elles furent ensuite entreprises à Madagascar (1993) et au Togo (1995). Elles suscitèrent un grand intérêt dans tous les pays mais restèrent sans lendemain faute de financement et d'appui politique. Seul le Sénégal, séduit par la démarche démographique, s'engagea dans une réflexion sur sa stratégie nationale de formation agricole et rurale avec l'appui de la coopération suisse.

De manière concomitante, cette thématique retenait l'intérêt des ministères français des Affaires Etrangères (MAE) et de l'Agriculture et de la Pêche (MAP). Dès 1995, les « *Journées ingénierie de la formation pour le développement* »⁶² furent mises en place par le complexe d'enseignement et de recherche Agropolis (Montpellier) et le MAP avec l'objectif de prendre en compte l'exigence d'une Refondation des appareils de formation agricole dans les pays en développement, notamment ceux d'Afrique subsaharienne francophone.

- En octobre 98, dans le cadre de la préparation de son PNVRHSA, le ministère ivoirien de l'Agriculture demanda un appui⁶³ au consortium constitué de trois établissements français (CNEARC-ENESAD-ENFA). Après un début de réalisation par des ateliers régionaux pour identifier la demande paysanne, cette expérience prit prématurément fin avec le coup d'état de décembre 1999.
- En 1999, dans la mouvance d'un Programme national d'appui aux services agricoles et aux OP (PASAOP) générant une importante demande de formation, l'administration sénégalaise, avec l'appui de la coopération suisse, produisit un premier document de « *Stratégie nationale de formation agricole et rurale* ». Par la suite le ministère de l'Agriculture, en étroite concertation avec les coopérations française et suisse et la Banque Mondiale, décida de la création en son sein d'un *bureau de la formation professionnelle agricole* (Février 2003). Pour structurer sa stratégie, ce bureau lança en 2004 :
 - en concertation avec les coopérations suisse et française, deux études régionales, avec l'appui du CNEARC, pour identifier les demandes de formation agricole et rurale.
 - en concertation avec la Banque Mondiale et la Coopération française (via les Fonds Fiduciaires), dans le cadre du PASAOP, une analyse du système existant par rapport aux enjeux prévisibles de court et moyen termes.

De manière concomitante, cette dernière analyse était conduite au Bénin, Burkina Faso, Mali, dans le cadre des « *PASAOP* » ou « *PNASA* » initiés par la Banque Mondiale. Les résultats de ces analyses confirmèrent la nécessité de l'élaboration de politique nationale de

⁶¹ L'originalité de cette formule réside dans le fait que ce ne sont pas les formés qui se déplacent vers des centres de formation, mais des coordinateurs de formation qui se déplacent vers les groupes de jeunes dans les villages pour identifier leurs besoins et organiser leur formation en faisant appel à des personnes ressources.

⁶² Plus tard, en 1999, elles seront rebaptisées : « *Journées d'ingénierie des dispositifs de formation* ».

⁶³ La demande était formulée de manière sibylline ; seules étaient stipulées les dates-butoirs pour respecter le planning du PNVRHSA. De fait, au niveau de la Côte d'Ivoire, seul l'enseignement technique participa activement à cette démarche. L'enseignement supérieur et les CMR tinrent à prendre leurs distances.

formation rurale afin de mieux cadrer et de mieux mettre en synergie les différentes opérations de formation initiées par de multiples acteurs publics ou privés, dans un processus d'élaboration d'une politique nationale de formation rurale. Conscients de l'inefficacité relative des opérations passées, ses promoteurs⁶⁴ limitèrent leur ambition à la mise en place dans chacun des pays d'un groupe de travail chargé de la préparation de la *stratégie nationale de formation agricole et rurale* (SNFAR). Dans ce cadre, ils lancèrent une opération informelle de concertation entre les quatre pays précités.

En même temps, l'institut de formation de la Banque Mondiale (WBI) s'intéressa à cette problématique et monta des sessions de formation avec le CNEARC de Montpellier ciblées sur l'identification des besoins de formation au travers de la démarche « systèmes agraires ».

En France, un groupe d'études fut mis en place en 1999 par le MAP sur les activités de conseil et d'expertise à l'international qui déboucha sur la proposition d'un nouveau concept, « *Ingénierie des dispositifs de formation* » incluant les deux concepts en usage, *Ingénierie de formation* et *Ingénierie pédagogique*, insuffisants pour répondre à la problématique posée. Il fut suivi d'autres groupes de réflexions, sur l'initiative du MAE, qui soulignèrent l'importance des *analyses socio-économiques*⁶⁵ pour étayer la démonstration de la nécessité d'engager de telles opérations, (iii) le pléonasme « *Agricole et rural* » pour éviter d'oublier le développement agricole « stricto sensu » en principe inclus dans le développement rural et, (iv) la nécessité de construire une compétence en matière d'*économie de l'éducation agricole* pour pouvoir négocier les futurs programmes de formation agricole et rurale.

Fin 2004, le MAE et le MAP⁶⁶ engageaient une démarche visant à faire de la « *Formation professionnelle agricole de base et de masse* » un axe politique majeur de la coopération française. Parallèlement, une première expérience d'extension de la réflexion dans le cadre des « *Journées d'études Ingénierie des dispositifs de formation* » était entreprise en mai 2005 sur l'Afrique de l'Ouest (Ouagadougou, 30 mai-3 juin 2005) tandis qu'une étude sur « *le développement du capital humain du secteur rural et agricole* » était entreprise au Maroc dans le cadre de la coopération franco-marocaine.

- A ce jour, le Mali et le Sénégal ont progressé dans le domaine de l'élaboration de leurs documents SNFAR en relation avec le travail d'élaboration d'une loi d'orientation agricole, le Burkina Faso vient de mettre en place le dispositif d'élaboration de sa SNFAR (janvier 2007) ; quant au Bénin, le processus y est encore à ses prémices.

Le bilan des trois approches initiées à la fin des années 80 reste pour le moins mitigé : la méthode « *formation- visite* » s'est empêtrée dans la lourdeur des mécanismes institutionnels qu'elle ambitionnait d'instaurer ; la « *recherche-développement* » a produit une multitude de doctes documents mais son impact sur l'évolution du monde rural reste à démontrer ; quant à la « *professionnalisation* », si elle a pu mettre en place des « *structures nationales faîtières* », elle n'a pas pu générer le vaste mouvement de professionnalisation des paysans qu'elle ambitionnait initialement⁶⁷.

Pour clore ce chapitre, mettons en évidence deux cas particuliers porteurs d'espoir :

- Les **producteurs de coton** qui ont bénéficié depuis une trentaine d'années d'une véritable politique de formation professionnelle de masse. Bien que non présenté sous

⁶⁴ Christian FAULIAU, économiste senior à la Banque Mondiale et Pierre DEBOUVRY, consultant indépendant.

⁶⁵ Dans les faits, cette analyse est un rappel des fondamentaux de l'économie agraire. Elle s'inspire beaucoup de l'expérience de l'agriculture française entre 1945 et 1965.

⁶⁶ Toujours sous l'impulsion de M. Alain MARAGNANI, inspecteur de la mission de coopération internationale à la direction générale de l'enseignement et de la recherche du MAP.

⁶⁷ Rappelons que le terme « *Professionnalisation* » trouve ses origines dans la « Jeunesse Agricole Catholique » (JAC) qui visait dans les années 30-60 à « *transformer une activité entièrement à part en un métier à part entière* » et non à mettre en place des structures. La structuration s'organisera ultérieurement sur la base de la volonté des jeunes de défendre le développement de leur exploitation (et non de leur unité paysanne).

ce vocable, il faut reconnaître que le bassin cotonnier représente une exception remarquable en la matière.

- Le **programme expérimental ivoirien des CMR** qui, malgré toutes les vicissitudes qu'a connues et connaît ce pays, continue malgré le retrait des appuis extérieurs. Quel que soit le pouvoir en place, la question de la formation professionnelle agricole de masse a toujours été et est considérée comme une priorité.

La formation professionnelle de base et de masse n'est pas une nouveauté. Les premiers écrits en sa faveur remontent en 1921 et, par la suite, elle fut régulièrement abordée (1931, 1953, 1982). Depuis 1985, avec l'effondrement du secteur agricole, elle connaît un certain regain d'intérêt. Toutefois, il est encore trop tôt pour savoir s'il s'agit d'un nouvel épisode du vieux rêve velléitaire ou d'un début de concrétisation.

3.2 LES DIFFICULTES RENCONTREES

Les évolutions depuis une vingtaine d'années n'ont pas été le fruit du hasard, elles découlent d'une démarche volontariste ayant dû affronter de multiples difficultés que nous regrouperons en quatre rubriques.

32.1 LES PHENOMENES CLASSIQUES DE RESISTANCE AU CHANGEMENT

- Jusque dans les années 95, la seule démarche qui prévalait consistait à constater le caractère théorique et abstrait des enseignements agricoles (technique et supérieur) déconnectés des réalités de terrain⁶⁸. Le concept *d'ingénierie de formation*⁶⁹ est né de ce constat. L'émergence dans ce paysage qualitatif d'une analyse quantitative, mettant en évidence les sous-dimensionnements et les déséquilibres des dispositifs en place, a pris de cours les opérateurs techniques traditionnels qui préférèrent l'ignorer, voire la contrer.
- L'approche quantitative fondée sur le nombre des familles paysannes et les principes d'équité et d'efficacité a souvent été jugée trop technocratique par les opérateurs de formation plus habitués aux approches qualitatives et pédagogiques sans prise en compte des effectifs concernés et de la notion d'équité, d'efficience, voire d'efficacité externe.
- La remise en cause d'un dispositif construit sur des centres au profit de réseaux de formation a gêné profondément bon nombre de partenaires nationaux liant la formation à la mise en place de centres et, les promoteurs internationaux de formule « *centres clés en main* » conçus selon un modèle universel.
- La perspective de rentrer dans un faisceau de contraintes liées à une inscription dans un ou des grands programmes nationaux de longue durée a rebuté bon nombre de formateurs, d'O.N.G et d'aides bilatérales ayant eux-mêmes leurs propres exigences.
- Au niveau des administrations exsangues à cause des restrictions budgétaires et des déflations, la conception et la conduite d'un tel bouleversement a fait peur et entraîné un attentisme prudent.

32.2 LES OBSTACLES INSTITUTIONNELS

Suite à la crise des années 80 (Cf. 31.1), l'ensemble du dispositif « *mis en veilleuse* » connut une grave crise existentielle. Aujourd'hui, il se présente généralement de la manière suivante :

- Fragmenté entre plusieurs ministères de tutelle : un ou plusieurs ministères relevant du secteur agricole (agriculture, élevage, eaux et forêts), ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, ministère de l'enseignement technique, etc.

⁶⁸ Cf. GRET: « De l'agronome des villes à l'agronome des champs », séminaire de Cotonou, 1998. « Formations rurales -analyse de 41 expériences pratiques et méthodes », novembre 1990.

⁶⁹ Ingénierie de formation : analyse des activités professionnelles/détermination des compétences/définition des options de formation.

- Cloisonné (pas de relations entre les établissements de niveaux différents)⁷⁰.
- Isolé par rapport à l'ensemble du dispositif éducatif (pas de prise en compte des données quantitatives du dispositif d'enseignement général en amont du dispositif d'enseignement agricole, ignorance de l'impact programme « *Education pour tous* », pas de relations avec les autres enseignements techniques, etc.).
- Sans relation institutionnalisée avec la demande.
- Sans relation institutionnalisée avec la Recherche agronomique.
- Les ratios inter-catégoriels font apparaître un fort déséquilibre en faveur du supérieur, par exemple : pour un diplômé Ingénieur Agronome, un système produira : 0,6 ITA (au lieu de 2) ; 1,6 BTS (au lieu de 4) ; 4,8 BT (au lieu de 8) ; 2,3 CAP (au lieu de 40) ; 15 jeunes producteurs (au lieu de 80 à 160).
- Très mauvaise *efficacité externe* de l'enseignement technique, censé former des « *agriculteurs modernes* », parce que calé sur les cycles de l'enseignement technique de type français. Sur cette base, les écoles recrutent des titulaires du BEPC représentant déjà une élite (moins de 10 % de la classe d'âge), n'ayant aucune envie de devenir agriculteur. De fait, le pourcentage de techniciens s'installant comme producteurs est infinitésimal.
- Absence de souci d'*équité* se traduisant par l'absence de formation professionnelle post-primaire alors qu'à ce niveau, les effectifs sont pléthoriques et qu'ils sont les agriculteurs /trices de demain.
- Absence de souci d'*efficacité* se traduisant par l'absence d'analyse économique des performances des dispositifs.
- Absence de vision commune du développement du capital humain du secteur agricole et rural tant au niveau du ou des ministères que des établissements.
- Allocations budgétaires sans rapport avec l'importance économique et sociale du secteur agricole et rural.
- Il faut noter l'émergence, dans certains pays, de lycées techniques agricoles privés et surtout d'une multitude d'initiatives conduites par les O.N.G. sous forme de centres de formation généralement sous tutelle de l'enseignement technique.

Ne préparant pas l'ensemble des ressources humaines du secteur agricole (de l'ouvrier agricole au docteur ingénieur en passant par l'ensemble des producteurs/trices), ces différents établissements ne répondent pas aux besoins actuels du secteur rural, tant en termes quantitatifs que qualitatifs. De toute évidence, ces dispositifs ont besoin d'une profonde réforme pour remplir leur mission au sein d'un secteur qui sera de plus en plus confronté aux complexes et difficiles enjeux vus ci-dessus (Cf. 2). Une telle Refondation ne saurait être le fruit d'un simple processus technocratique, elle suppose une forte volonté politique au plus haut niveau pour balayer les nombreux obstacles institutionnels issus de cette longue histoire.

- Forte hausse des allocations de ressources financières dans un contexte d'austérité.
- Rééquilibrage des ressources déjà allouées (conseil, recherche, éducation, formation professionnelle, systèmes d'information etc.) dans une perspective de développement du capital humain du secteur agricole.
- Intégration des autorités issues des actuelles mesures de décentralisation – déconcentration bien que disposant généralement de peu de ressources pour la formation en général et d'aucun budget pour la formation professionnelle agricole.

Notons enfin la grande difficulté, en l'absence d'outils économiques appropriés, de démontrer l'impact économique d'une telle Refondation dans un processus de développement global de la nation.

⁷⁰ Il convient de signaler le cas du Bénin où les enseignements supérieurs et techniques agricoles ont été rattachés aux ministères correspondants.

32.3 LES QUESTIONS DE FOND SOULEVEES PAR LA DEMARCHE

- **La dimension sociétale de la formation professionnelle agricole et rurale**

Si l'agriculture est un secteur économique, elle est aussi un univers social où chacune des unités paysannes est un lieu de vie pour l'exploitant et sa famille. Elle met en jeu à la fois des hommes, des produits vitaux et des terroirs, et couvre une série de domaines essentiels pour l'Etat. De fait, une politique agricole est à la fois une politique de sécurité alimentaire et de développement économique et social d'une grande partie de la population. Elle nécessite la reconnaissance explicite de deux démarches : (i) **La production marchande** et (ii) **L'accompagnement des populations paysannes** dans leur recherche du travail, d'un meilleur cadre de vie, de production dont elles ont besoin pour vivre. Loin d'être contradictoires, ces deux approches sont nécessaires, symétriques et complémentaires. Elles génèrent la délicate question des stratégies d'évolution des unités paysannes vers des exploitations viables et développables et sous-tendent la nécessité de développer le capital humain du secteur agricole et rural. De ce fait, la formation professionnelle agricole, si elle est le reflet d'une véritable politique de développement des exploitations agricoles, revêt une dimension sociétale que beaucoup refusent d'aborder.

- **La véritable portée de la formation**

Pour bon nombre des opérateurs, la dimension humanitaire de la formation doit permettre de gommer les interrogations précédentes. Pour ce faire, ils surestiment, consciemment ou inconsciemment, la portée de la formation en matière de développement en ignorant superbement les questions essentielles telles que les routes, l'accès au marché, les prix, l'accès au foncier, la sécurisation foncière, l'accès au capital, les structures d'exploitation, etc. De fait, ces défenseurs, transformant la formation en un commode alibi de développement, en sont les pires ennemis. Leurs discours pétris d'humanisme ne sont que des leurres permettant d'éviter les véritables débats de fond et l'ensemble des facteurs qu'ils sous-tendent. Or, sans ces débats, il ne peut pas y avoir Refondation des dispositifs de formation.

- **Les principes d'équité, d'efficacité et, d'efficience**

La démarche est bâtie sur les principes fondamentaux d'**équité** (droit de tous les acteurs du secteur rural à la formation), d'**efficacité interne** (faire en sorte que tout apprenant sorte formé dans le moins de temps possible) et **externe** (relation entre la formation et l'emploi pour éviter de former des chômeurs à l'issue d'un coûteux parcours de formation) et, d'**efficience** (analyses économiques en termes de coûts - avantages des réalisations). Paradoxalement le rappel de ces principes s'est avéré d'autant plus dérangeant qu'ils sont difficilement contestables. Bon nombre des opérateurs, malgré leurs discours humanistes, ont préféré soit les occulter en se réfugiant dans un qualitatif rarement mesuré, soit les reléguer au rang des « *utopies irréalistes dans le contexte actuel* ».

- **La vision productiviste**

Aujourd'hui, face aux coûts de la forte poussée des importations céréalières (riz et blé) pour répondre aux besoins alimentaires d'une population de plus en plus nombreuse face à une production agricole stagnante, nombre de nos partenaires priorisent l'émergence d'un secteur agricole moderne constitué d'exploitations de type occidental s'articulant avec un tissu agro-industriel, en laissant pour compte la multitude des ruraux destinés à être utilisés sous forme de main-d'œuvre occasionnelle et devant progressivement se résorber en allant grossir la population urbaine.

Cette option technocratique, très congruente avec le contexte libéral dominant, permet d'éviter un débat de fond sur l'évolution des populations rurales et leur formation professionnelle.

- **Programme ou réponse à la demande**

Pour les promoteurs initiaux, il paraissait évident qu'une formation professionnelle sous-tendait un programme de formation à discuter avec les jeunes à former. Très rapidement est apparu un avis contraire récusant la notion de programme et voulant une formation uniquement fondée sur la demande. Cette vision entraîna une partie du programme CMR dans une démarche de vulgarisation qui faillit le condamner. Ce débat est loin d'être clos.

32.4 LA PENETRATION INSUFFISANTE DES SPHERES DE DECISION

Pour relever l'ensemble des enjeux, il faut assurer une formidable mutation du capital humain (du chercheur à l'exploitant en passant par tous les métiers de chacune des filières du sous-secteur et des fonctions à assumer dans les OPA), ce qui nécessite : (i) une forte volonté politique pour contrer l'ensemble des obstacles précités, (ii) du temps (20 - 30 ans) et, (iii) des financements. Si, a priori, les deux dernières conditionnalités sont surmontables⁷¹, la première demeure un obstacle majeur.

Jusqu'à ce jour, la démarche a d'abord été le fait d'une poignée de techniciens qui ont vulgarisé leurs analyses à d'autres techniciens et à quelques représentants d'OP. Ces analyses et propositions n'ont pas atteint les sphères de décision. À ce niveau, elles sont soit totalement ignorées, soit prudemment mises à l'écart en attendant de voir les évolutions. Pourtant le constat de manque de perspectives de la jeunesse africaine est de plus en plus d'actualité avec la grave question des immigrations spontanées vers les pays occidentaux. Il faut reconnaître que nous n'avons pas su faire valoir le fait que la démarche SNFAR était porteuse d'un formidable espoir en ouvrant de multiples possibilités aux jeunes sans perspectives.⁷²

Bon nombre de nos interlocuteurs ont préféré ne retenir que les tendances pessimistes des constats initiaux et oublier le rappel des concepts (développement agricole et développement des exploitations) et principes fondamentaux (équité, efficacité et efficience) de la démarche. Nous avons trop isolé la formation et n'avons pas su mettre en évidence le fait que la formation n'avait d'intérêt que dans le cadre d'une « Politique globale de développement agricole »⁷³. Il est vraisemblable qu'une telle intégration permettrait de générer un plus grand intérêt des politiques.

Si le principe de la mise en oeuvre d'un vaste programme de développement agricole venait à voir le jour, le problème ne serait pas résolu pour autant. À l'instar du passé, le danger serait de voir la formation reléguée comme « *activité d'accompagnement* » sans prise en compte de l'inadaptation de l'appareil éducatif agricole en place. Il faut reconnaître que nous manquons d'arguments économiques pour convaincre de la nécessaire Refondation des dispositifs en place. Nous ne savons pas mesurer concrètement l'impact économique de la formation dans un tel processus.

⁷¹ Les grands Bailleurs de Fonds traditionnels travaillent de plus en plus sur la base de programme de 10 à 15 ans et l'inquiétude suscitée par les perspectives d'immigration massive est favorable à la mobilisation de ressources suffisantes.

⁷² Angélique KIDJO « *Une jeunesse sans rêve, c'est un pays en danger* ».

⁷³ Cf. ce concept au chapitre I

Confiants en l'implacabilité de leur démonstration fondée sur les enjeux générés par les inéluctables croissances démographiques et urbaines, les promoteurs historiques de cette nouvelle phase se sont heurtés à de nombreux obstacles liés à la résistance au changement et au refus implicite de s'engager dans une réflexion sociétale. Ils ont surtout découvert qu'il leur manquait des outils conceptuels pour convaincre les sphères de décision de mettre en oeuvre des programmes nationaux de Refondation de la formation agricole et rurale.

4 BILAN ET LEÇONS POUR LE FUTUR

En 2006, 21 ans après l'étude Cameroun, la thématique de la « *formation professionnelle agricole de base et de masse* » apparaît à la fois comme forte et fragile.

- **Forte** par la reconnaissance de la problématique posée au niveau des instances internationales africaines, par son niveau d'élaboration (nombreux articles et écrits), par ses nombreux sympathisants tant en Afrique qu'en Europe, par l'engagement institutionnel de la Coopération française notamment au travers du financement du réseau international FAR (Formation agricole et rurale) créé conjointement par le MAE et le MAP, par la poursuite des journées IDF de Montpellier avec un public qui s'internationalise de plus en plus, par la réalisation d'ateliers de réflexion et d'échange dans le cadre du réseau FAR⁷⁴, par les perspectives de reconduction de journées IDF délocalisées et, par l'intérêt exprimé tant par certaines O.N.G. que par la FAO et la Banque Mondiale.

En règle générale, la démonstration d'un impératif besoin d'ajustement quantitatif des dispositifs, fondée sur les projections démographiques, est désormais admise. Il en est de même sur la nécessité de l'adaptation des contenus de formation aux évolutions d'un contexte national et international en pleine mutation.

- **Fragile** par son manque de réalisation concrète, par son manque d'outils en matière d'économie de l'éducation (la Coopération française finance les travaux d'un groupe de travail sur cette thématique), par le total désintérêt de l'Union Européenne, par l'expectative des coopérations bilatérales et, par les départs à la retraite, effective ou à court terme, des trois promoteurs historiques.

Aux termes de ce long cheminement, **huit certitudes** s'imposent :

- I. Nécessité d'**intensifier la sensibilisation des différents groupes** d'acteurs nationaux et internationaux à cette problématique qui, bien que de plus en plus admise, n'a toujours pas atteint les sphères du pouvoir et n'a pas, en conséquence, débouché sur un programme national.
- II. Nécessité d'inscrire les stratégies de formation agricole et rurale dans le cadre plus large d'une **politique agricole et rurale** traitant, notamment, du développement des exploitations.
- III. Nécessité absolue de s'inscrire dans le **respect des démarches d'élaboration des programmes financés par les grands Bailleurs de Fonds** (échéance, format, etc.) pour assurer les financements sur une longue période (10 à 15 ans).
- IV. Nécessité de conduire, dans le respect des règles précitées, une triple démarche constitutive de l'**ingénierie des dispositifs de formation** : ingénierie de projet, ingénierie sociale et ingénierie de formation.
- V. Nécessité de **concevoir d'entrée de jeu des appareils déconcentrés pouvant progressivement atteindre la dimension nationale** en évitant de passer par le saupoudrage préliminaire de **micro-opérations pilotes** appelés à « *s'étendre en tache* »

⁷⁴ Cotonou, mai 2006 ; Dakar, novembre 2006

d'huile ». L'expérience démontre que cette stratégie sert souvent de cache-misère et que, le moment venu, les moyens financiers et matériels ne suivent pas.

- VI. Nécessité de concevoir des appareils capables de **s'adapter aux évolutions des demandes et besoins** par la mise en place de dispositifs assurant (i) l'interface de l'offre et de la demande et (ii) le suivi-évaluation pour mesurer les performances du dispositif sur la base des principes d'équité, d'efficacité et, d'efficience.
- VII. Nécessité de mettre en place une **structure « ad hoc » d'élaboration de cette politique** associant les quatre groupes d'acteurs concernés⁷⁵, tant au niveau national que régional, et de faciliter la construction d'une nécessaire vision commune du secteur agricole et rural à 30 ans.
- VIII. Nécessité de **former des spécialistes africains** à l'ensemble de la démarche. L'absence d'une véritable expertise internationale en la matière ouvre un créneau pour des cadres africains qui souhaiteraient s'investir en ce domaine.

La mise en oeuvre de politique nationale de formation agricole et rurale apparaît aujourd'hui comme un produit émergent porteur d'espoirs mais combien fragile. Il faut continuer à sensibiliser tous les groupes d'acteurs à la problématique posée et former, dès maintenant, une expertise africaine.

En guise d'épilogue, citons KOFFI Annan⁷⁶ : « *Pour interroger l'avenir, nous n'avons pas besoin des projections des superordinateurs. Pour une grande part, le prochain millénaire est déjà visible à la façon dont nous nous occupons de nos enfants aujourd'hui. Le monde de demain pourra bien être influencé par la science et la technologie, mais nous pouvons déjà l'entrevoir en considérant, avant toute autre chose, la façon dont nous prenons soin du corps et de l'esprit de nos enfants.* »

Fait à Montpellier, le 28 janvier 2007

Pierre DEBOUVRY

⁷⁵ (i) les producteurs, (ii) les employeurs de personnel diplômé d'agriculture, (iii) les offreurs de formation et, (iv) les administrations nationales et locales concernées

⁷⁶ Secrétaire général des Nations Unies, à l'occasion de la présentation d'un rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies le 6 juin 2006.